

Notice d'informations à l'attention des directrices et directeurs d'écoles

Mesdames, Messieurs,

Vous trouvez ci-dessous des informations pour vous aider à organiser les tests salivaires dans vos écoles :

Pour les tests :

- Les médiateurs arriveront dans les écoles le jour des tests à 8h30, il convient de préparer :
- Un ordre de passage des classes.
- Les consentements par classe dans l'ordre Alphabétique.
- Le kit d'équipements de protections préalablement livré par votre circonscription.
- Indiquer le lieu de prélèvement choisi au sein de l'école de préférence une salle avec un point d'entrée et de sortie, ou la cours de récréation.
- Désigner une personne pour accompagner les élèves classe par classe aux tests.

A noter : Cette année les consentements sont annuels, ainsi il faudra faire une copie à conserver dans les écoles dans l'hypothèse où l'école pourrait être testée une seconde fois.

Pour rappel les élèves ne doivent ni n'avoir mangé ni bu 30 minutes avant les tests.

Pour les listes des élèves volontaires :

Pour les directrices et directeurs d'écoles qui souhaitent avoir une aide pour remplir le tableau des listes, il convient d'adresser la demande par mail en amont à la cellule test salivaire : testsalivaire06@ac-nice.fr. Les médiateurs LAC seront mis à disposition les après-midis.

Il sera utile de leur fournir le jour de leur arrivée :

- Les consentements des parents
- Un poste informatique avec un accès internet

La Cellule Test Salivaire
testsalivaire06@ac-nice.fr